

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 15
Votants : 21

L'an deux mil dix-neuf, le 4 février, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 janvier 2019
PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-
FROMHOLZ Brigitte, Mme DEBAYLE Michèle, M. DOUDARD Christian, M. EJNER
Pascal, Mme GOU MILLOU Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme MAURIN Marie-Hélène,
M. MERILLOU Stéphane, M. NOUHAUD Jean-Louis, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme
SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. ZBORALA Bernard.

Affiché le : 06/02/2019

ABSENTS : M. AUROY Olivier (Pouvoir à JANICOT Philippe), Mme DUGUET Nicole
(Pouvoir à DEBAYLE Michèle), Mme LALEU Marie-Laure (Pouvoir à EJNER Pascal),
Mme PELMOINE Agnès, Mme PERRIER Sylvie (Pouvoir à CAILLAUD-FROMHOLZ
Brigitte), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à SAUVAGNAC Bernard), M. VINCENT
François (Pouvoir à MERILLOU Stéphane).

Secrétaire de séance : M. SAUVAGNAC Bernard

3. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2019 : SYNDICAT D'ELEVAGE DE PIERRE-BUFFIERE

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention
exceptionnelle de 1800 € sollicitée par le Syndicat d'élevage de Pierre-Bufferière afin
d'organiser le comice agricole.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'accorder, pour l'année 2019, la subvention exceptionnelle de 1800 € au
Syndicat d'élevage de Pierre-Bufferière,**
- **d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2019,**
- **de ne verser la subvention que si le dossier est dûment complété,**
- **de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.**

VOTE 21	POUR 21	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire
Jean-Louis NOUHAUD

